

VISIO - Panorama des usages de l'intelligence artificielle (IA) dans l'action publique locale

TOO132IAUA

En Visio-conférence

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

ADIAJ Formation est agréé pour la formation des élus locaux par décision du 18 février 2026, après avis du CNFEL, pour une durée de deux ans renouvelable.

La formation peut être prise en charge par la collectivité ou mobilisée individuellement par chaque élu via son DIFE sur "Mon compte élu".

Objectifs

- Découvrir les outils et applications d'IA déjà utilisés par certaines collectivités
- Identifier les bénéfices concrets pour l'action publique
- Comprendre les enjeux éthiques, juridiques et organisationnels



Public Visé

Élus, adjoints, responsables de commissions



Pré Requis

Etre élu local nouvellement élu ou changeant de responsabilités

Objectifs pédagogiques

Découvrir les outils et applications d'IA déjà utilisés par certaines collectivités

Identifier les bénéfices concrets pour l'action publique

Comprendre les enjeux éthiques, juridiques et organisationnels

Méthodes et moyens pédagogiques

- Démonstrations d'outils
- Études de cas sur des collectivités pionnières
- Atelier participatif pour identifier les usages locaux
- Support pédagogique numérique remis aux participants, via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 2 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- **1. Introduction à l'IA et ses concepts clés**
 - Définitions, tendances et innovations
- **2. Exemples d'usages dans les collectivités**
 - Gestion des demandes citoyennes
 - Optimisation énergétique, voirie, stationnement
 - Communication locale et participation citoyenne
- **3. Outils accessibles en fonction de la taille des collectivités**
 - IA pour la rédaction, la gestion documentaire, le suivi des projets
- **4. Enjeux éthiques et réglementaires**
 - RGPD, transparence, lutte contre les biais
 - Bonnes pratiques pour une IA responsable

Qualification Intervenant.e.s

Un expert de l'IA appliquée au secteur public

Formation animée par un professionnel de l'innovation publique, spécialiste des usages concrets de l'intelligence artificielle dans les

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

collectivités.

Elle propose une approche pédagogique, sécurisée et opérationnelle pour comprendre les outils, identifier les bons cas d'usage et intégrer l'IA dans ses pratiques quotidiennes.

Cette formation anticipera un enjeu de modernisation incontournable : l'IA. Elle permettra aux élus de comprendre ses apports, ses risques et ses usages concrets dans l'action publique, renforçant leur capacité d'innovation et de vigilance éthique.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

3.00 Heures

0.5 Jour

Effectif

De 3 à 15 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :

240.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT

Responsable Développement & Coordination péda

Tél. : 0153391424

Mail : julien.laudat@adiaj.org